

LA LETTRE APREP MULTIGESTION

Octobre 2009

Depuis la rentrée, les médias se montrent alarmistes sur tous les fronts. En tête de liste, la menace de la grippe A, la sortie de crise difficile et la hausse du chômage. Il existe pourtant dans notre activité des éléments positifs.

Dans un contexte de baisse des taux d'intérêt à court terme, et de rémunération des livrets épargne moins attractive, l'assurance vie revient sur le devant de la scène. Elle offre la possibilité de diversifier ses supports d'investissement, et c'est ainsi que le rendement des assurances vie peut devenir supérieur à celui des livrets épargne. Soulignons en outre la performance des profils de gestion qui profitent du rebond mécanique du marché actions.

Aussi, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir des produits qui ont fait leurs preuves : la formule donation et le transfert de PEP, particulièrement plébiscités dans un contexte économique tendu. Grâce au transfert de PEP, vous pouvez donner un nouvel essor à ce produit, bien qu'il soit fermé à l'adhésion depuis 2003. Associée à un contrat d'assurance vie, la formule donation permet de conjuguer l'assurance vie à la transmission en toute sérénité.

Bonne lecture,
Philippe Chaumeret



Philippe Chaumeret
Directeur Général

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

Le spectre de la grande dépression a disparu

Le creux du cycle est passé. Les mesures de relance budgétaires conjuguées aux politiques accommodantes des banques centrales ont permis d'éviter la grande dépression. La reprise économique se confirme et les marchés financiers ont acté la fin de la crise financière.

L'amélioration de la conjoncture et les révisions à la hausse des résultats des entreprises ont suscité un regain de confiance des investisseurs. Le rétablissement des indicateurs de production industrielle est aussi vigoureux que la chute avait été brutale, mais il convient de se projeter à plus long terme, dans un contexte de montée du chômage. La fin des plans de relance, les pressions sur les salaires et sur l'emploi, le moindre recours à la dette conduiront les ménages à consommer moins, confrontant durablement les économies développées à une croissance de faible amplitude.

A plus long terme, les Etats pourraient augmenter la pression fiscale pour réduire leur dette, ce qui devrait encore peser sur la demande finale.

Dans ce contexte, les banques centrales ne seront pas pressées de remonter les taux d'intérêt, ce qui signifie que les taux monétaires demeureront faibles. Il est par ailleurs difficile d'imaginer une tension importante des taux longs dans un avenir proche.

Les pays émergents, et particulièrement la Chine, ont rebondi largement avant les pays occidentaux et tirent la croissance mondiale en favorisant les exportations (Asie, Allemagne surtout).

L'horizon semble assez dégagé sur les prochains mois, et la tendance devrait être d'autant plus favorable aux actifs risqués que les taux monétaires ne rapportent presque plus rien et que des masses considérables sont encore logées sur des OPCVM de trésorerie.

En conclusion, le pire a été évité, un redémarrage se confirme et la tendance est porteuse à court terme. A plus long terme la croissance demeurera cependant modeste.

Indices*

(du 31/12/2008 au 30/09/2009)*

- CAC 40 : + 17,94 %
- SBF 120 : + 20,11 %
- Euro Stoxx 50 : + 27,39 %
- DOW JONES : + 10,66 %
- NASDAQ COMP : + 34,58 %
- NIKKEI 225 : + 14,38 %

* Dividendes non réinvestis,
devise locale

Achévé de rédiger le 15 octobre 2009

Sylviane Masson
Direction Multigestion

LES 3 PROFILS DE LA GAM

L'APREP met à votre disposition 3 profils pour déléguer avec la possibilité de cumuler plus

PROFIL REACTIF de DNCA FINANCE



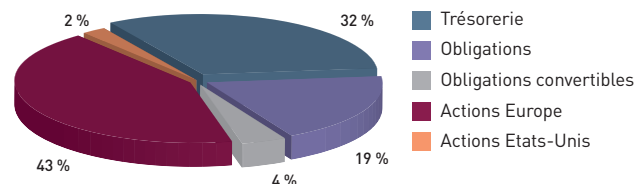
Commentaire de gestion de Grégoire Scheiff, gérant du profil Réactif de DNCA Finance

Sous la pression continue d'abondantes liquidités, les indices des marchés d'actions ont poursuivi leur ascension, le CAC 40 progresse de + 17,9 % depuis le début de l'année et de + 20,8 % sur les trois derniers mois. En effet, la faiblesse des taux d'intérêt conjuguée à la relative fermeté des derniers indicateurs économiques conduit les investisseurs à poursuivre leurs arbitrages en faveur des actifs risqués. Toutefois, si le pire de la récession est maintenant derrière nous, le scénario de la reprise reste incertain, avec un risque de rechute non négligeable, une fois que les effets des plans de relance se seront dissipés. Si les données fondamentales demeurent confuses, les facteurs techniques quant à eux sont toujours bien orientés : les politiques monétaires sont très accommodantes et devraient le rester avec pour objectif de conjurer les tendances déflationnistes qui sont à l'œuvre.

Le décalage entre reprise boursière et reprise économique commence à poser problème. Les valorisations des secteurs financiers et des cycliques, notamment, ont maintenant rejoint des niveaux de valorisation de milieu de cycle économique. Ils ne sont justifiables que dans un schéma de sortie de crise classique qui se traduirait en 2010 et 2011 par deux années de forte croissance des bénéfices.

Notre allocation d'actifs n'a pas été modifiée, nous nous laissons porter par la hausse des marchés d'actions ; notre sélection de fonds reste orientée sur une voie prudente, les écarts de valorisation entre valeurs défensives et valeurs risquées justifient aujourd'hui de rester concentrés sur des gestions « value ».

Répartition par classes d'actifs



Performances	Du 31/12/2008 au 30/09/2009	Du 30/06/09 au 30/09/2009
Profil Réactif	+ 12,64 %	+ 9,36 %
CAC 40 hors div.	+ 17,94 %	+ 20,86 %
MSCI World	+ 16,46 %	+ 12,18 %

PROFIL FLEXIBLE DE LAZARD FRERES GESTION



Commentaire de gestion de Matthieu Grouès, gérant du profil Flexible de Lazard Frères Gestion

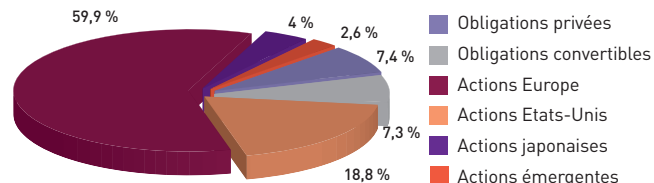
Du fait de notre scénario de reprise économique forte, le profil a conservé au cours du trimestre une exposition aux actions proche de 85 % contre 70 % dans l'allocation de référence. Il a ainsi pu profiter de la forte hausse des actions sur le trimestre. Le reste du portefeuille était investi pour moitié en obligations convertibles internationales et pour moitié en obligations bancaires européennes senior et subordonnées. Ce dernier investissement avait été réalisé au début du mois d'août via le fonds Objectif Crédit Fi en substitution à un fonds obligataire combinant obligations d'Etat et obligations privées.

Nous voulions augmenter la sensibilité du profil aux actions. Nous avons alors substitué, à un fonds privilégiant les sociétés offrant des dividendes importants, le fonds Objectif Alpha Euro dont l'objectif consiste à sélectionner les valeurs les plus susceptibles de profiter de la phase actuelle du cycle de croissance.

Sur le trimestre, ce sont les petites capitalisations européennes qui réalisent les meilleures performances devant les grandes capitalisations européennes et les actions émergentes. On retrouve les actions japonaises à l'autre bout du spectre ; sur le trimestre, l'indice MSCI Japon ne progresse que de 2,2 % en euro contre 17,9 % pour l'indice européen. Nous envisageons de profiter de cet écart pour réaliser un arbitrage entre l'Europe et le Japon. Nous comptons conserver la forte exposition du profil aux actions.

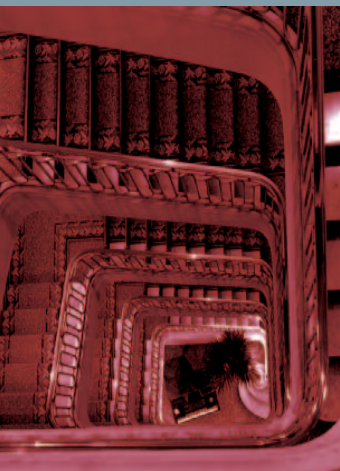
Nous pensons en effet que la reprise dans les mois à venir sera forte et durable, et que le niveau de valorisation du marché actions reste toujours attractif.

Répartition par classes d'actifs



Performances	Du 27/02/2009 au 30/09/2009*	Du 30/06/09 au 30/09/2009
Profil Flexible	+ 36,6 %	+ 15,9 %
CAC 40 hors div.	+ 40,4 %	+ 20,9 %
EUROMTS Global	+ 4,7 %	+ 3,3 %

* Date de création : 27/02/2009



PROFIL ENERGIC DE LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS



AG2R LA MONDIALE

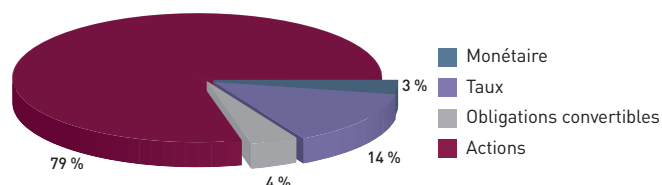
Commentaire de gestion de Sylviane Masson, gérante du profil Energic de LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Dopé par le rallye des actions, le profil Energic affiche une performance de + 12,33 % sur le troisième trimestre 2009. Les actions françaises et européennes ont le plus contribué à la performance de ce profil. L'apport des actions américaines et japonaises a été plutôt neutre.

La moindre performance relative des actions américaines s'explique par la baisse relative du dollar et par le biais trop défensif de certains OPCVM : Harewood Covered US Equity a fait + 4,56 % sur le trimestre, Uni global min variance US + 8,72 %. Le fonds d'actions japonaises JF Japan Equity a également subi la dépréciation du Yen avec une performance de seulement + 2,2 % pour le trimestre.

La partie obligataire s'inscrit en dessous des autres classes d'actifs avec une performance moyenne des fonds obligataires de + 4,2 %. L'allocation obligataire reste toutefois proche de 80 %, car c'est un coussin bien utile dans le cas d'une éventuelle rechute des actions.

Répartition par classes d'actifs



Performances	Du 31/12/2008 au 25/09/2009 *	Du 31/12/2008 au 25/09/2009 *
Profil Energic	+ 19,88 %	+ 12,33 %
MSCI World	+ 16,46 %	+ 12,18 %

*Données arrêtées au 25/09/2009

Vous souhaitez dynamiser votre PEP tout en conservant son antériorité fiscale ? Transférez-le !

Le Plan d'épargne populaire (PEP) permet de se constituer une épargne, dans un cadre légal souple, avec au terme le versement d'un capital ou d'une rente viagère. Enveloppe fiscale spécifique, le PEP est fermé à l'adhésion depuis le 25/09/2003. Cependant, si vous êtes titulaire d'un PEP, vous pouvez effectuer son transfert (PEP bancaire ou assurance monosupport ou multisupport) vers le contrat d'assurance vie APREP Multigestion, option PEP.

Les avantages du PEP APREP Multigestion

Rappel des avantages fiscaux

- Lorsque vous transférez votre capital sur APREP Multigestion, vous conservez l'antériorité fiscale, c'est la date d'ouverture de votre plan qui fait foi au regard des règles fiscales.
- Après 8 ans, les produits de votre capital sont exonérés de l'Impôt sur le revenu.
- Lorsque le PEP se dénoue par le versement d'une rente viagère au delà des 8 ans, les rentes sont exonérées de l'Impôt sur le revenu.

La dynamisation de votre plan

Pour optimiser le transfert de votre PEP de plus de 8 ans, optez en partie pour un investissement sur l'actif en euros pour la part issue de vos versements et vous pouvez investir tout ou partie de la plus value sur les unités de compte.

La disponibilité

Vous pouvez effectuer des rachats sur votre plan, sans pénalité :

- avant les 10 ans de votre plan, celui-ci est clôturé et rentre dans la fiscalité classique du contrat APREP Multigestion
- après les 10 ans de votre plan, celui-ci n'est pas clôturé mais il vous sera alors impossible de procéder à de nouveaux versements.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Parents ou grands-parents, vous êtes soucieux d'organiser de manière optimale votre succession ? Conjuguez la donation à l'assurance vie.

Vous pouvez aider le plus tôt possible vos enfants et petits-enfants à mener à bien leur projet. Un grand-parent peut effectuer à chacun de ses petits-enfants un don de 31 272 € sans avoir à acquitter de droit sur ces donations. De même, un parent peut réaliser un don de 156 359 € dans les mêmes conditions (cet abattement est commun aux successions et donations). En effectuant le don au plus tôt, le donateur peut renouveler cette opération tous les 6 ans en franchise d'impôt. L'option formule donation a également été conçue pour que le donateur (celui qui réalise le don manuel, parent ou grand-parent) garde le contrôle du contrat afin d'éviter toute dilapidation du capital.

Abattements et tarifs applicables aux donations consenties depuis le 1^{er} janvier 2009

ABATTEMENT	TRANCHES (après application de l'abattement)	TAUX
En ligne directe (enfant vivant ou venant en représentation d'un parent décédé, parent, grand-parent)		
Abattement au profit des ascendants et des enfants vivants ou représentés : 156 359 €	< 7 922 €	5 %
	De 7 922 € à 11 883 €	10 %
Abattement en cas de donation aux petits-enfants : 31 272 €	De 11 883 € à 15 636 €	15 %
	De 15 636 € à 542 043 €	20 %
	De 542 043 € à 886 032 €	30 %
Abattement en cas de donation aux arrière-petits-enfants : 5 212 €	De 886 032 € à 1 772 064 €	35 %
	Au-delà de 1 772 064 €	40 %
Entre époux et partenaires liés par un PACS		
79 922 €	< 7 922 €	5 %
	De 7 922 € à 15 636 €	10 %
	De 15 636 € à 31 272 €	15 %
	De 31 272 € à 542 043 €	20 %
	De 542 043 € à 886 032 €	30 %
	De 886 032 € à 1 772 064 €	35 %
	Au-delà de 1 772 064 €	40 %
Entre frères et sœurs		
15 636 €	0 € à 23 975 €	35 %
	Au-delà	45 %
En l'absence de tout abattement		
Aucun abattement	Entre parents jusqu'au 4 ^{ème} degré inclus	55 %
	A un tiers (et à des parents au-delà du 4 ^{ème} degré)	60 %

Réductions de droits en fonction de l'âge du donateur

REDUCTIONS DE DROIT		
DONATION : EN NUE-PROPRIETE	Si le donateur a moins de 70 ans	35 %
	Si le donateur a 70 ans révolus et moins de 80 ans	10 %
	A partir de 80 ans	0 %
DONATION EN USUFRUIT OU EN PLEINE PROPRIETE :	Si le donateur a moins de 70 ans	50 %
	Si le donateur a 70 ans révolus et moins de 80 ans	30 %
	A partir de 80 ans	0 %